

CONSEIL MUNICIPAL

Christian BOURNERY MAIRE

Jean-Louis BOUCHUT 1^{er} Maire Adjoint
Délégué à l'éclairage public,
aux réseaux et communications

Marie-Laure VASSEUR 2^{ème} Maire Adjointe
Déléguée à l'urbanisme
et à la petite enfance

Patrice MORIZET 3^{ème} Maire Adjoint
Délégué à la voirie
et aux espaces verts

Catherine FLUHR 4^{ème} Maire Adjointe
Déléguée aux bâtiments communaux
et au patrimoine

Perle ACHILLES 5^{ème} Maire Adjointe
Déléguée à la vie scolaire

Françoise BOULIÈRE
Conseillère Municipale

Annie PECQUET
Conseillère Municipale

Gérard BOURGHA
Conseiller Municipal

Patricia SIMONIN
Conseillère Municipale

Philippe MOREAU
Conseiller Municipal

Isabelle LAGORCEIX
Conseillère Municipale

Benoist GIRARD
Conseiller Municipal

Sylvie VATIER
Conseillère Municipale
Déléguée à l'environnement

Nathalie LUCCA
Conseillère Municipale
Vice-Présidente du CCAS

Jean-Thomas SEJOURNET
Conseiller Municipal

Daniel MORASSUT
Conseiller Municipal

Philippe HOULÈS
Conseiller Municipal

Andy ARSENDEAU
Conseiller Municipal

ÉTAT-CIVIL

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à

05.03.2016 Laurent DARRIEUTORT et Corinne TRAVEILLY

14.05.2016 Yves-Laurent MARTIN et Anne-Valérie EVAIN

Et assurons de notre sympathie les familles éprouvées par le décès de

05.01.2016 Joanna GAILLARD née RAMON

13.03.2016 Jean-Louis AUDOUIN

11.04.2016 Giovanni RIGON

21.05.2016 Yvette PAYET

LE SITE DE NOISY

VISITEZ LE NOUVEAU SITE DE NOISY SUR ÉCOLE !
<http://www.noisy-sur-ecole.com>

AGENDA 2016

JUIN	
Vendredi 17 juin	Soirée Jeux (Trait d'Union Parents Enfants)
Samedi 18 juin	Atelier Gourmand (Trait d'Union Parents Enfants) Fête de la Musique : Concert à l'Eglise (Laudate Dominum-Requiem de Mozart)
Samedi 25 et dimanche 26 juin	Théâtre (Atelier théâtre)
JUILLET	
Mercredi 13 juillet	Feu d'Artifice
SEPTEMBRE	
Samedi 17 septembre	Atelier Gourmand (Trait d'Union Parents Enfants)
Du Jeudi 23 au lundi 26 septembre	Braderie de vêtements (Loisirs et Culture)
OCTOBRE	
Vendredi 7 octobre	Soirée Jeux (Trait d'Union Parents Enfants)
Samedi 8 octobre	Atelier Gourmand (Trait d'Union Parents Enfants)
Jeudi 13 octobre	Soirée débat à la bibliothèque (Trait d'Union Parents Enfants)
Samedi 15 octobre	Belote (Comité des Fêtes)
Dimanche 16 octobre	Théâtre (Loisirs et Culture)
Lundi 31 octobre	Halloween (Loisirs et Culture)
NOVEMBRE	
Vendredi 04 et samedi 05 novembre	Bourse aux Jouets (Trait d'Union Parents Enfants)
Samedi 19 novembre	Atelier Gourmand (Trait d'Union Parents Enfants)
Dimanche 20 novembre	Loto (Comité des Fêtes)
Samedi 26 novembre	Soirée à Thème (Comité des Fêtes)
DÉCEMBRE	
Vendredi 9 décembre	Soirée Jeux (Trait d'Union Parents Enfants)
Samedi 10 décembre	Atelier Gourmand (Trait d'Union Parents Enfants)
Samedi 31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre

BUDGET COMMUNAL

Le budget communal, pour l'année 2016 s'élève à près de 5 500 000 euros, dont 2 000 000 euros pour les dépenses courantes de fonctionnement et 3 500 000 euros pour nos équipements et investissements.

Dépenses de fonctionnement

Nos dépenses de fonctionnement 2016 restent stables à hauteur de 1 800 000 euros (hors autofinancement) par rapport à 2015.

Elles concernent les dépenses d'entretien de nos bâtiments communaux (mairie, écoles, salle des fêtes, église, bâtiments annexes), de nos voiries et maintenance de nos installations (chauffage, éclairage public, voirie). Elles comprennent aussi les subventions aux associations et les contributions aux syndicats intercommunaux.

Recettes de fonctionnement

C'est essentiellement la fiscalité communale (1 400 000 €), les dotations de l'Etat en diminution (290 000 €) mais aussi la vente des services (cantine, garderie, étude surveillée, cimetière, locations) pour 140 000 € auxquelles s'ajoutent les reports des années précédentes pour un montant de 800 000 €.

Concernant la fiscalité, la taxe d'habitation, les taxes foncières et la contribution foncière des entreprises sont identiques à celles de 2014 et 2015.

Ainsi la part communale de la taxe d'habitation 2016 et le foncier bâti sont identiques à ceux de 2008, soit 8 ans de stabilité fiscale.

Nos recettes de fonctionnement étant supérieures à nos dépenses, grâce à une maîtrise de celles-ci, nous dégageons un autofinancement de 780 000 euros pour nos investissements.

Les dépenses d'investissement

reconduisent les programmes pluriannuels lancés en 2014 et prévoient de nouvelles opérations dont les plus importantes sont :

- La création d'une piste de bi-cross pour un montant de 63 500 €, subventionnée à hauteur de 80 % par l'Etat et le Conseil Départemental.
- La restauration et valorisation de la rivière Ecole pour un montant de 60 000 € subventionnée, à hauteur de 30 % par l'Agence de Bassin Seine Normandie.
- L'aménagement d'une salle des Mariages et de Conseil Municipal ainsi que les abords de la Mairie pour un montant de 288 600 €, subventionnés à hauteur de 80 % par l'Etat et la Réserve Parlementaire de notre députée.
- Les nouveaux travaux de voirie pour 370 000 €.
- Etc...

Les recettes d'investissement

En plus de l'autofinancement de 780 000 euros cité plus haut et des subventions attendues, les ressources pour financer nos investissements reposent sur :

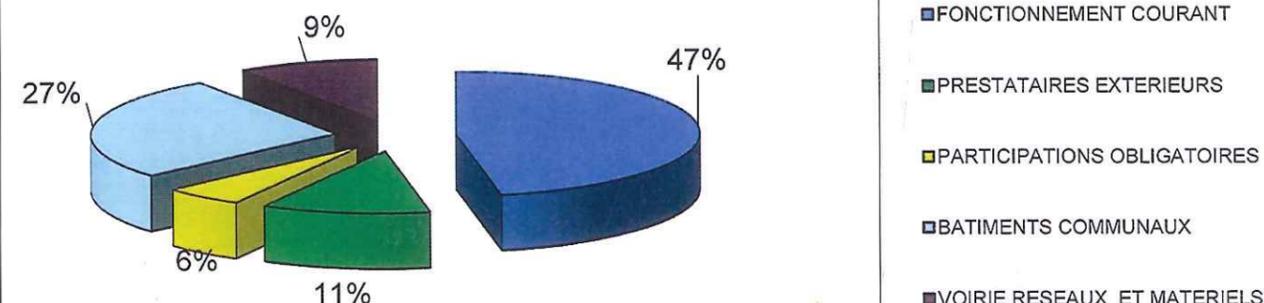
- Le reversement de la TVA,
- Et la taxe d'aménagement versée à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

Notre politique de demande systématique des subventions auprès de nombreux partenaires financiers continue de se poursuivre en 2016 car elle permet en grande partie le financement de nos investissements.

Ces travaux seront autofinancés sans recours à la fiscalité et l'emprunt. La commune n'ayant aucune dette !

Le Maire,
Christian BOURNERY

BUDGET 2016 (DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT)



BUDGET COMMUNAL

Liste des subventions 2016

Comité des Fêtes	7 630 €
Loisirs et Culture.....	5 000 €
Club Cycliste de la Vallée de l'Ecole (CCVE).....	900 €
Football Club Milly	1 000 €
F.N.A.C.A.	76 €
A.C.Ju.S.E.	100 €
Sports et Aventures Découvertes.....	160 €
Foyer Rural de Tousson.....	300 €
Association des Parents d'Elèves	1 000 €
Trait d'Union Parents-Enfants.....	2 000 €
Ass Sportive Collège Blanche de Castille.....	60 €
Amicale des Aînés Ruraux (ADAR).....	305 €
Cercle des Nageurs	500 €
Ensemble Laudate Dominum.....	500 €
Ass des Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Chapelle la Reine	330 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Milly la Forêt.....	100 €
4L Trophy.....	100 €
Chevêche 77	75 €
Association des Tilleuls.....	50 €
Secours Populaire de Milly la Forêt.....	50 €

Cotisation à différents organismes

Syndicat de Musique des Deux Vallées.....	31 916 €
Syndicat du Collège de La Chapelle la Reine	33 370 €
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Ecole.....	8 074 €

Comment se situe notre fiscalité

Fiscalité	Taux moyens nationaux des communes 2014	Taux moyens des communes de seine et marne 2014	Noisy sur Ecole taux votes par le conseil municipal 2016
Taxe d'habitation	23,95%	24,28%	13,89%
Taxe foncière bâti	20,20%	25,64%	13,84%
Taxe foncière non bâti	48,53%	52,32%	27,56%
Cotisation foncière des entreprises	25,75%	23,75%	21,61%

TRAVAUX ET AMENAGEMENT

TRAVAUX DE VOIRIE – Programme Printemps-Été 2016

Comme chaque semestre, le Conseil Municipal a adopté son programme semestriel de travaux de voirie Printemps-Été 2016 pour un montant de près de 250 000 euros.

Parmi les opérations les plus significatives, nous allons poursuivre la pose d'avaloirs et de puisards route des Grandes Vallées en accord avec la commune de Milly la Forêt. Cette opération vise à supprimer les immenses étendues d'eau en cas de pluie importantes, ce qui représente un véritable danger pour la circulation.



En plus nous allons procéder à d'autres travaux :

- Réfection du parking des écoles,
- Pose de caniveaux, rue Grande,
- Dérasement des accotements de chemin du Groison,
- Consolidation et bordurage du virage rue du Pont de l'Arcade,
- Construction d'îlots, route des Grandes Vallées et chemin de Chambergeot,
- Et travaux de rebouchage et dérasement.

Enfin de nombreuses reprises de gravillonnage sont programmées sur les voiries communales, et des panneaux de signalisation obsolètes vont être remplacés.

Amenagement du rond point de Chambergeot

Le Rond-Point de Chambergeot va être mis en valeur et orné prochainement des armoiries de la ville : le blason, inspiré des armes du Comte de Chambergeot, châtelain de Noisy, soutenu par ses deux licornes qui seront réalisées à partir d'une structure.

Il ornera ainsi le rond-point le plus fréquenté de notre commune, en lieu et place d'un rond-point décoré aujourd'hui de panneaux directionnels.



TRAVAUX ET AMENAGEMENT



Une nouvelle plateforme d'apport volontaire



La commune de Noisy sur Ecole, avec l'aide du Syndicat de traitements des déchets ménagers, va très prochainement mettre en service (à proximité du lavoir d'Auvers) une plateforme d'apports volontaires afin de remplacer les anciens conteneurs vétustes. La nouvelle plateforme dotée de 3 conteneurs enterrés pour le papier, le carton et le verre est équipée d'un éclairage autonome alimenté par panneau solaire avec un déclenchement de détecteur de présence.



Travaux d'alimentation électrique

A la suite de nombreuses chutes de tension, la commune a obtenu le changement du transformateur des Grandes Vallées alimentant le secteur de la Croix Saint Jérôme.

Enfin, la commune avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne va faire procéder à l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public et téléphone) dans les secteurs du Gros Poirier et de la route de Nemours.

Dissimulation des transformateurs électriques



Avant

Afin de dissimuler les transformateurs électriques, une première expérience a été réalisée devant l'école primaire.

Deux autres transformateurs vont être également repeints pour les fondre dans le paysage environnant.

Ces œuvres picturales sont réalisées par Valérie KLIMEZAK, peintre décorateur de notre village.



Maintenant

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION DU 9 JANVIER 2016

Pour une meilleure participation des habitants, la cérémonie traditionnelle des vœux a été, pour la première fois, ouverte à l'ensemble de la population.

300 noiséens ont répondu à cette invitation contre les 150 invités des années précédentes. Cette soirée s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse. L'allocution traditionnelle du Maire, Christian BOURNERY, a rappelé les principales étapes de la vie municipale de l'année 2015 et les projets pour l'année en cours.

Enfin, il a longuement évoqué la super réforme territoriale avec le projet de l'Etat concernant l'intercommunalité et le rattachement de Noisy sur Ecole à la Communauté de Communes de Fontainebleau. Or le Conseil Municipal a opté pour un rattachement à celle de Milly la Forêt, correspondant à son bassin de vie.

Il a proposé que les citoyens signent une pétition dans ce sens à l'attention du Préfet pour appuyer cette démarche.



Honneur aux bacheliers

Afin de récompenser les lauréats du baccalauréat, le Conseil Municipal a décidé depuis 2015 d'attribuer une bourse aux 16 nouveaux bacheliers ayant réussi cette épreuve avec mention (assez bien : 75 €, bien : 150 €, très bien : 200 €).

De plus, tous ont reçu la médaille officielle du baccalauréat. Cette distinction instituée par l'Empereur Napoléon 1^{er} est toujours en vigueur, malgré un usage peu courant.



Accueil des nouveaux habitants

La vitalité d'une commune se traduit par ses mouvements de population. Ainsi en 2015, c'est 28 nouvelles familles qui ont décidé de s'installer dans notre village. Onze d'entre elles ont répondu à notre invitation et se sont vu offrir des cadeaux de bienvenue.



Médaille du travail

Les bénéficiaires de la médaille du travail ont la possibilité de se faire remettre cette distinction par le Maire de leur commune.

Cette année, une seule récipiendaire s'est fait connaître. Le Maire a remis la médaille du travail – mention grand or – à Madame Martine PETIT pour ses 40 ans d'activités professionnelles dont 31 passés à la SNECMA.



Médailles d'honneur de la ville

Notre doyen à l'honneur

C'est avec émotion que Monsieur le Maire remettait à Monsieur Georges CHABANNE la médaille d'honneur de la Ville. En effet, M. CHABANNE est notre doyen d'âge du haut de ses 99 ans.

Marié à Denise (89 ans) depuis 69 ans, ce couple, parent et grand parent, est installé à Noisy depuis plus de 40 ans.

Cet ancien élève de la prestigieuse école BOULLE a terminé sa carrière comme ingénieur – équipementier automobile.

Nous leur souhaitons de poursuivre leur paisible vie à Noisy. Le Maire devrait célébrer leurs noces de platine (70 ans de mariage) l'année prochaine.



M. et Mme BREUILLARD

Monsieur et Madame BREUILLARD, originaires de Milly la Forêt ont été les gérants de notre restaurant gastronomique AUVERS GALANT pendant 35 ans de 1979 à 2014.

Monsieur BREUILLARD, cuisinier de formation, avait exercé auparavant dans de nombreux établissements gastronomiques ou étoilés (Auberge de l'ILL à ILLHAEUSERN, Trianon palace de VERSAILLES, le Prince de Galles à PARIS, ...) après son service militaire pendant lequel il était cuisinier du Ministre de l'Environnement.

En 1979, ils rachètent le café-restaurant-épicerie du café MASSON pour le transformer en restaurant gastronomique.

En laissant maintenant les clefs à son second de cuisine, M. et Mme BREUILLARD se lancent dans une nouvelle aventure, la création et la gestion de gîtes de tourisme et toujours à Noisy sur Ecole.



M. BUGUINET, secrétaire de Mairie

Tout le monde à Noisy sur Ecole connaît M. Didier BUGUINET, notre Secrétaire de Mairie depuis 27 ans.

Après ses études, et un début de carrière dans sa Touraine natale, il rejoint notre village en 1989, où il exerce toujours.

Son sérieux, sa capacité de travail et surtout son sens de l'écoute a amené le Maire à le récompenser en faisant de lui un citoyen d'honneur, distinction particulièrement méritée.



M. Jean-Louis BOUCHUT Un élu fidèle

Monsieur Jean-Louis BOUCHUT, fils d'une vieille famille de Noisy sur Ecole a exercé pendant 26 ans les fonctions de Conseiller Municipal puis de Maire-Adjoint.

Ancien cadre IBM, aujourd'hui à la retraite, il continue d'exercer en sa qualité de 1^{er} Maire-Adjoint. Très présent et investi dans sa fonction, il est aussi co-président de Comité des Fêtes.

Sa longévité dans l'action municipale a amené le Maire à proposer au Préfet de le distinguer au grade de Chevalier de la Médaille d'Honneur Communale, qui lui a été remise dans le cadre de cette cérémonie des vœux.



VIE ASSOCIATIVE

Carnaval à Noisy !

Le 26 mars, les enfants déguisés ont déambulé dans les rues de notre village. Plusieurs haltes ont eu lieu pour écouter Anne-Sophie nous raconter des contes du monde entier, accompagnée par Marcel (accordeoniste). Nos galopins ont su apprécier ce divertissement.

A 15 h 00 un goûter géant ainsi que des activités ont été proposées.

Ces moments de rencontre ont pu avoir lieu grâce au concours de l'Association des Parents d'Elèves, du Comité des Fêtes, de l'Association Loisirs et Culture de Noisy ainsi que de la Commune.



Le Yoga



Voltaire disait : « Aujourd'hui, j'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé ». Voici une des bonnes résolutions de 2016 !

Et pourquoi pas en pratiquant le Yoga Traditionnel Indien, Hatha Yoga, discipline qui nous aide à bien vivre nos émotions.

Le yoga n'est pas qu'affaires de postures ; c'est une véritable attitude de vie.

Parmi ses nombreux bienfaits, il peut nous aider dans notre vie, notre développement personnel, émotionnel, et nous permettre de vivre mieux, avec nous-même et avec les autres, en accédant à la paix de l'esprit en favorisant notre bien-être et notre santé, et ce à tous les âges de la vie.

Les cours ont lieu dans la salle dans la mairie tous les mardis de 19h45 à 21h00, et tous les mercredis de 10h00 à 11h15.

COURS A LA CARTE (carnet de 10 cours 90 Euros et un chèque annuel de 15 Euros à l'association Loisirs et Culture). Il reste encore quelques places de disponibles dans les deux cours.

N'hésitez pas à nous contacter ;

Valérie LESSENNE-BRESSAN 06 70 71 67 51 ,

voir site : valeriyoga.jimdo.com

La Section Marche de Loisirs et Culture

Tous les mercredis après-midi nous nous retrouvons à 13 h 30 en hiver et 14 h à l'heure d'été, pour passer un moment agréable à marcher en forêt. L'hiver, nous restons le plus souvent dans les 3 pignons car les journées sont courtes et l'été nous allons plus loin et faisons les parcours bleu Denecourt.

Nous sommes en moyenne 20 à 25 personnes, les parcours sont de 6 à 8 km, nous marchons à petite vitesse, ce qui nous permet d'apprécier le paysage, de découvrir de nouvelles grottes (car il y en a beaucoup sur les 3 pignons), d'admirer ces magnifiques rochers aux formes bizarres où chacun y voit une ressemblance avec un animal ou autre forme connue (nous avons de splendides rochers en formes de tortues géantes), de contempler ces arbres magnifiques marqués par un gros point bleu (répertoriés arbres remarquables par l'ONF) pour tout dire une après-midi fort sympathique.

Si le temps le permet, aux beaux jours, nous partons la journée avec le pique-nique, le premier mercredi de chaque mois et en juin nous faisons une sortie en car pour aller voir plus loin. En 2015, nous sommes allés visiter l'Arboretum des barres dans le Loiret.

Dans nos promenades les chiens ne sont pas admis. Il faut juste se retrouver au parking des écoles aux heures indiquées, il n'y a pas besoin de s'inscrire.

Cotisation pour adhésion à Loisirs et Culture 15 euros, obligatoire pour la couverture des assurances.



ENVIRONNEMENT

La rivière

Dans le cadre de l'agenda 21, la municipalité travaille sur le projet de réhabiliter notre rivière, l'École. C'est un projet ambitieux, cher au cœur des Noiséens, qui revalorisera notre patrimoine en redonnant sa place à notre rivière. Notre projet de restauration, de valorisation de la rivière École et de ses zones humides est mené en étroite collaboration avec le SIARE (S.I. Aménagement de la Rivière École) et les organismes compétents ; DDT 77, AESN, ONEMA. Sur l'ensemble du linéaire Noiséen qui mesure un peu plus de 8 km, la commune projette :



- de restaurer les berges et le lit mineur de la rivière afin de lui permettre de recouvrer ses fonctions naturelles (auto épuration, oxygénation, habitat naturel, etc.)
- de rouvrir un passage nécessaire à l'entretien de la rivière, permettant de ce fait aux habitants de profiter de liaisons douces desservant le cœur du village à travers ses différents hameaux.
- de mettre en valeur un parcours pédagogique afin de montrer les richesses naturelles de notre rivière notamment ses zones humides (roselières, marais) dans le respect de la faune et de la flore.

Ce projet prendra du temps.

Cependant, nous avons déjà défriché un premier tronçon, allant du lavoir du chemin de la Madeleine jusqu'au lavoir du chemin de Chambergeot. Cela donne un aperçu du projet final, même si il reste beaucoup à faire.



Tout ce linéaire restitué aux habitants restera piétonnier afin de protéger le biotope.

L'ouverture du sentier est prévue dans quelques semaines. Il faut sécuriser certains passages et mettre en place des passerelles en bois afin de franchir les différents rus et obstacles que l'on rencontre sur le parcours. Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière École va très prochainement procéder à notre demande d'entretien de l'École du secteur de NOISY, qui n'avait pas été réalisé depuis de nombreuses années.

Ruche pédagogique

Dans le Bulletin Municipal n°13 Hiver 2015-2016, nous vous annonçons l'installation prochaine d'une ruche pédagogique, face à la Mairie. C'est chose faite, vous pourrez bientôt observer les abeilles sans les déranger. Différentes animations seront organisées autour de l'abeille, elles seront assurées par l'association Abeille Avenir qui se charge de l'entretien de la ruche. L'abeille est un auxiliaire précieux et essentiel à l'équilibre de notre environnement, il est important de participer à sa protection. Des Noiséens se sont déjà lancés dans cette voie en installant des ruches chez eux, c'est une excellente initiative.

Le miel de notre ruche, récolté en présence des élèves de nos écoles, sera proposé à la vente, dès l'année prochaine.



Modernisation des moyens techniques



Afin d'améliorer l'empreinte écologique des interventions de nos services techniques et conformément à notre agenda 21, nous avons fait l'acquisition de plusieurs matériels techniques.

Des débroussailleuses, taille-haies, électriques ont remplacé les anciens matériels à moteur thermique. De plus, un camion électrique a été acquis pour le transport des matériaux.

Enfin depuis peu, une désherbeuse à vapeur d'eau chaude est utilisée pour le nettoyage des allées, des caniveaux et du cimetière.

Ce dernier équipement concrétise notre décision de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts communaux.

VIE DE LA COMMUNE

Une noisienne au Raid 4L Trophy au Maroc

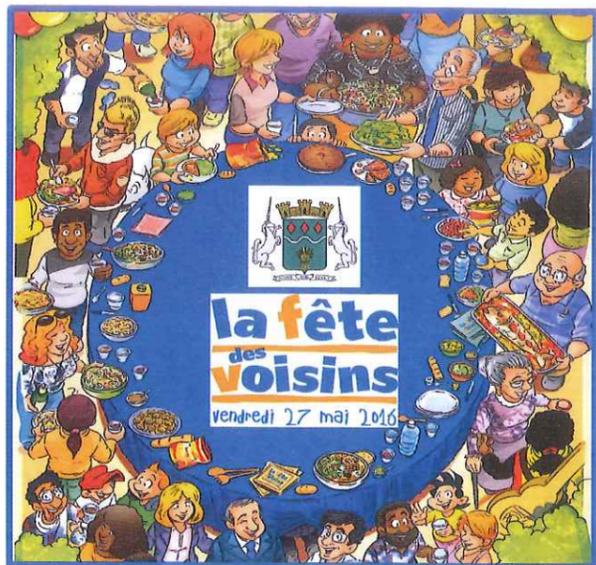
Pénélope GAVIGNET, 21 ans, de Noisy sur Ecole a participé au Raid solidaire 4L Trophy sur plus de 6 000 km dans le désert marocain au printemps dernier.

Elle a tenu à mettre en couleur notre village en arborant sur sa « limousine » les armes de la commune.

Bravo à Pénélope pour sa performance.



La fête des voisins



Cette année, ce sont 6 fêtes des voisins qui ont été organisées. Près de 180 voisins ont partagé ce moment de festivité.

La Batucada



Le 12 février à 18 h 00 dans la cour de l'école, les enfants de CE1/CE2 CE2/CM1 CM1/CM2 nous ont invités à un spectacle de percussions brésiliennes (maracas, tambourins, sourdos et clochettes à gogo). Leur professeur Thierry, rémunéré par la commune, et nos chères « têtes blondes », ont su seulement, après 12 cours, nous faire vibrer d'émotion sur un rythme endiablé.

La Grande Lessive

Le 24 mars dans la cour de l'école nous avons pu contempler les dessins de « la Grande Lessive » sur le thème « faire bouger les lignes ». Cette manifestation est une installation artistique, qui a consisté à accrocher des œuvres sur des feuilles A4 au même moment dans le monde entier. Chacun a pu y apporter sa création en indiquant son nom, son âge, celle-ci a ensuite été accrochée sur un fil à linge avec des pinces en bois.



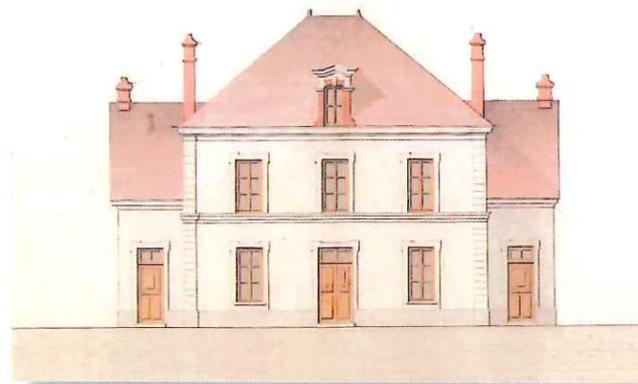
La fête de la musique

Le Comité des fêtes, l'Association Loisirs et Culture et la mairie vous convient à la « Fête de la Musique » qui se déroulera le samedi 18 juin. Au programme :

- 9 h 30 : rendez-vous au parking de la Croix Saint Jérôme pour une **randonnée en forêt** accompagnée des cors de chasse.
- 12 h 00 : **concert donné au retour sur ce parking** par le syndicat de musique des 2 vallées, apéritif offert par l'Association Loisirs et Culture suivi d'un repas que chacun aura pris soin d'apporter.
- 18 h 00 : **concert dans l'église** : extraits du Requiem de Mozart et autres œuvres de chant sacré exécutés par l'ensemble « Laudate Dominum Fontainebleau Avon »
- 19 h 30 : **apéritif** à la salle des fêtes puis repas paëlla et orchestre dansant jusqu'à 2 h 00 du matin

TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Aménagement de salles et des abords de la mairie



Mairie - Plan d'élévation 1850.

Les murs sur l'arrière du bâtiment feront également l'objet d'un ravalement complet.

En même temps, nous allons procéder à la réfection complète des abords de la mairie et de la salle des fêtes qui sont dans un état de délabrement avancé.



Aménagement des abords de la mairie.

Ce projet a fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département, sur un montant estimé de travaux de 280 000 euros, nous attendons un subventionnement global de 50 % à 80 %.



Aménagement de l'accès à la salle des fêtes.

Notre mairie, construite en 1851, a un réel besoin de rénovation ainsi que ses abords.

D'une part, la salle de Conseil Municipal et des mariages, située à l'étage de son annexe n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, contrairement à l'obligation légale, un aménagement technique impliquerait la pose d'un ascenseur et la création de toilettes aménagées pour un coût exorbitant de 240 000 €.

1950 - Photo des anciennes classes.



Nous avons donc privilégié le réaménagement de l'ancienne salle de classe, située à l'arrière de la mairie, pour y accueillir les mariages, les séances du conseil et les différentes réunions municipales.

Ancien préau des écoles.



VIE ASSOCIATIVE

Course verte des 3 pignons le Dimanche 6 Mars 2016



Dimanche 6 Mars 2016, se déroulait la course des 3 pignons, la 30^{ème} édition organisée par l'association Loisirs et Culture et la Commune de Noisy sur Ecole ; quatre parcours attendaient les coureurs 1,4 km, 5 km, 10 km ,21km.

Nous avons eu de la chance ce dimanche, le soleil était avec nous, 1 500 coureurs s'étaient donné rendez-vous dans notre belle forêt des 3 pignons. A l'arrivée, ils étaient 1 498 : 901 sur le 21 km qui compte pour le challenge « courses Nature du département » ; 466 sur le 10 km ; 84 sur le 5 km et 47 sur le 1,4 km pour les enfants.

Les prix étaient remis par M. BOURNERY, Maire de Noisy sur Ecole et notre sponsor principal M. REICHERT de Carrefour Market. Comme les années précédentes les coupes nous étaient offertes par le C.I.C, les médailles par la mairie de Noisy sur Ecole et de nombreux lots par la société Peugeot.

Nous pouvons réaliser cette magnifique course dans notre domaine des 3 pignons grâce à l'O.N.F qui nous conseille et qui nous entretient le parcours. Merci à eux.



La 1^{ère} et le 1^{er} du 21 KM SONT :

SAGNIER Mathilde en 1 h 27 mn 28 s
PHILIPONA Bruno en 1 h 17 mn 10 s

Comme l'an passé, un parcours était réservé à des enfants handicapés, portés par les bénévoles de l'association des dunes de l'espoir et de l'association pompiers raid aventure « courir pour un sourire ».

Pour que cette journée soit réussie, 60 bénévoles étaient à nos côtés pour l'organisation. Venez nous rejoindre l'année prochaine, le 1^{er} Dimanche de Mars 2017, l'ambiance est bonne et nous passons une bonne journée ensemble (pour signaler en forêt le parcours ou pour suivre les coureurs en vélo).



Course verte des 3 pignons le Dimanche 6 Mars 2016

Dimanche 6 Mars 2016, se déroulait la course des 3 pignons, la 30^{ème} édition organisée par l'association Loisirs et Culture et la Commune de Noisy sur Ecole ; quatre parcours attendaient les coureurs 1,4 km, 5 km, 10 km ,21km.

Nous avons eu de la chance ce dimanche, le soleil était avec nous, 1 500 coureurs s'étaient donné rendez-vous dans notre belle forêt des 3 pignons. A l'arrivée, ils étaient 1 498 : 901 sur le 21 km qui compte pour le challenge « courses Nature du département » ; 466 sur le 10 km ; 84 sur le 5 km et 47 sur le 1,4 km pour les enfants.

Les prix étaient remis par M. BOURNERY, Maire de Noisy sur Ecole et notre sponsor principal M. REICHERT de Carrefour Market. Comme les années précédentes les coupes nous étaient offertes par le C.I.C, les médailles par la mairie de Noisy sur Ecole et de nombreux lots par la société Peugeot.

Nous pouvons réaliser cette magnifique course dans notre domaine des 3 pignons grâce à l'O.N.F qui nous conseille et qui nous entretient le parcours. Merci à eux.



La 1^{ère} et le 1^{er} du 21 KM SONT :

SAGNIER Mathilde en 1 h 27 mn 28 s
PHILIPONA Bruno en 1 h 17 mn 10 s

Comme l'an passé, un parcours était réservé à des enfants handicapés, portés par les bénévoles de l'association des dunes de l'espoir et de l'association pompiers raid aventure « courir pour un sourire ».

Pour que cette journée soit réussie, 60 bénévoles étaient à nos côtés pour l'organisation. Venez nous rejoindre l'année prochaine, le 1^{er} Dimanche de Mars 2017, l'ambiance est bonne et nous passons une bonne journée ensemble (pour signaler en forêt le parcours ou pour suivre les coureurs en vélo).

